

MCours.com

**CHAPITRE I**

**LA FORMULATION DU PROBLÈME DE RECHERCHE**

Dans ce premier chapitre, nous traitons de l'intégration sociale et de la solitude reliée à cette étape de la vie que constitue l'adolescence. Concernant l'intégration sociale à l'adolescence, nous parlons de l'intégration de l'identité et de l'intimité et du processus de socialisation qui mènent à l'intégration sociale. Le deuxième point traitant de la solitude à l'adolescence comprend les définitions, l'impact et l'ampleur du phénomène.

## **1. L'INTÉGRATION SOCIALE À L'ADOLESCENCE**

Pour aborder l'intégration sociale à l'adolescence, il nous apparaît essentiel de situer cette période de la vie à partir de ses éléments clés que sont l'identité et l'intimité pour, par la suite, aborder le processus de socialisation qui se fonde au processus d'intégration sociale.

### **1.1 L'intégration de l'identité et l'intimité**

L'adolescence se caractérise par une rupture, par une redéfinition des rapports avec les parents, avec les pairs, une redéfinition de ses valeurs et de ses croyances. Il s'agit à cette étape, selon l'approche psychodynamique, de l'intégration de l'identité. Dolto (1988)<sup>3</sup> accole à cet âge la caractéristique « phase de mutation » : le jeune vit des changements dans son corps, dans son identité et dans ses rapports avec les autres. L'individu établit une distance avec les personnes significatives de sa vie jusqu'à ce moment. Au cours de cette période, les parents cessent d'être des valeurs de référence pour l'adolescent qui investit davantage dans les amis pour construire son identité. L'accomplissement de ce processus est désigné « théorie intégrée du développement identitaire à l'adolescence » (Erikson, 1956, 1959, 1968, 1982 dans Cloutier, 1996)<sup>4</sup>. Ce processus d'intégration réfère au « sentiment de l'identité intérieure » ; la personne doit pouvoir sentir une continuité entre ce qu'elle est devenue au cours de ses années d'enfance et ce qu'elle projette de

---

<sup>3</sup> Françoise Dolto, La cause des adolescents, Paris, Robert Laffont, 1988, p. 15.

<sup>4</sup> Richard Cloutier, Psychologie de l'adolescence, Boucherville, Gaëtan Morin, éditeurs, 1996, p. 179.

devenir dans les années à venir. Il y a échec dans l'établissement de l'identité personnelle lorsque l'individu n'arrive pas à intégrer ses rôles et que la confusion dure. Il en est ainsi des jeunes qui changent de personnage en fonction du contexte social immédiat dans lequel ils évoluent, par exemple, soumis et rangés à l'école, obstinés et capricieux avec leurs parents, prêts à tout en groupe de pairs. Lorsque ces comportements persistent après la fin de l'adolescence et que le jeune tarde à s'engager dans une identité définie, cette dispersion devient un obstacle à l'établissement de relations intimes et vraies. Par contre, lorsque le jeune adulte parvient à se retrouver dans son personnage, cette étape s'avérera une expérimentation constructive dans son développement.

La crise d'identité demeure une caractéristique majeure de l'adolescence alors qu'au stade suivant, celui du jeune adulte, l'élément central devient le développement de l'intimité qui fera en sorte que la personne pourra engager des rapports avec autrui sans perdre son identité. Le sentiment d'être soi et d'agir en congruence avec soi-même apparaît réunir les éléments clés de l'identité personnelle.

Par ailleurs, Erikson soutient que « le sentiment optimal de l'identité est, d'autre part, vécu comme un bien-être psychosocial. Ses concomitants les plus manifestes sont le sentiment d'être chez soi dans son corps, le sentiment de « savoir où l'on va » et l'assurance intérieure d'une reconnaissance anticipée de la part de ceux qui comptent <sup>5</sup> ». Ce même auteur nous rappelle que « c'est seulement quand la formation de l'identité est en bonne voie qu'une intimité véritable — à dire vrai tout aussi bien contrepoint que fusion des identités — est possible <sup>6</sup> .»

Mais que recèle le concept d'intimité, quelle définition en circonscrit le mieux les tenants et les aboutissants ? « La théorie d'Erikson se trouve parmi les rares théories du développement susceptibles d'expliquer ce qu'est l'intimité. Cette théorie est reconnue

---

<sup>5</sup> Erik H. Erikson, *Adolescence et crise, la quête de l'identité*, Paris, Flammarion, 1972, p. 163.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 131.

comme la plus complète et la plus explicite par nombre d'auteurs : entre autres, Bühler et al. (1973), Lavoie (1980), Maddi (1972), Maier (1965), Neugarten (1968), Roazen (1976)<sup>7</sup> .»

Erikson<sup>8</sup> nous apprend que la crise de développement propre à l'adolescence crée des tensions, des stress et que ces tensions favorisent l'interface intimité et isolement. L'intimité avec soi ouvre sur l'intimité avec les autres, les deux formes étant interdépendantes. Dans ce sens, le développement de l'intimité qui permet d'établir un rapport avec l'autre s'avère donc primordial dans la prévention de la solitude. Et puisque l'intimité réelle ne devient possible que lorsque l'individu ne se sent plus menacé, il apparaît alors de première importance que l'identité individuelle soit bien consolidée.

## 1.2 Le processus de socialisation

Les auteurs d'orientation sociologique, Davis (1944), Brim (1965, 1966, 1966), Elder (1968, 1975) et Thomas (1958)<sup>9</sup> mettent en évidence le processus de socialisation acquis par l'intermédiaire des rôles joués par l'individu et la transition associée à ces rôles au cours de l'adolescence. De par sa position transitoire entre les années d'enfance et celles de l'âge adulte, l'adolescence est la période où s'élabore un nouveau répertoire de rôles sociaux : des rôles de base auxquels vont s'ajouter de nouveaux rôles associés à de nouvelles activités ou à de nouveaux contacts. Les rôles et les attentes face au jeune s'avèrent de plus en plus complexes à mesure qu'il grandit.

---

<sup>7</sup> Jocelyne Houle, Margaret C. Kiely et Roger Boulard, « L'ÉDI : mesure de l'intimité du jeune adulte. » dans *Revue québécoise de psychologie*, vol. 4, no. 2, mai 1983, p. 51.

<sup>8</sup> Renée Houde, *Les temps de la vie*, Montréal, gaëtan morin, éditeur, p. 61.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 19.

Davis (1944)<sup>10</sup>, quant à lui, souligne comment les attentes de la classe sociale vont faire pression sur le besoin de réussir du jeune. S'accordant sur ce point avec l'approche psychodynamique, il souligne que le rythme et l'importance des changements pas toujours désirés vont provoquer des tensions plus ou moins grandes chez l'individu, créant ainsi une source importante de stress. Cet état de tension devient plus important s'il n'y a pas de constance dans l'attitude des parents ou dans leurs exigences face à l'adolescent, les parents le voyant tantôt comme un enfant, tantôt comme un adulte.

Plusieurs facteurs conditionnent le vécu de l'adolescence : la culture et ses valeurs, la classe sociale, la famille, le moment de l'histoire où se vit l'adolescence. Ceci se perçoit à travers le déplacement et la multiplication des valeurs religieuses, l'investissement mis dans les sports d'élite, les performances artistiques en rapport avec les moyens technologiques. Ces changements entraînent de la méprise entre le vrai et le faux, le réel et l'illusion. Les possibilités d'accès outre frontière sont infinies, rendant l'aspect relationnel immédiat moins essentiel. Parallèlement, d'autres facteurs vont influencer l'attitude des parents, par exemple les courants de pensée; rappelons-nous dans les années '70 l'influence sur les Nord-américains des célèbres théories du *Dr Spock* ou encore du livre ayant pour titre *Libres enfants de Summerhill*. Ces modes, en particulier celles véhiculées par les médias écrits et parlés, traduisent des valeurs et possèdent une grande force d'attraction surtout lorsqu'elles sont diffusées par des moyens audiovisuels. Celles-ci acquièrent souvent force de loi à cause du pouvoir d'ancrage propre à ce médium.

D'autres facteurs liés aux parents sont susceptibles de conditionner le vécu de l'adolescent ; à titre d'exemple, les parents qui manquent de confiance en leur compétence personnelle ou parentale. Ainsi le besoin inassouvi d'être aimé peut pousser un parent à négliger l'encadrement nécessaire pour réussir l'éducation d'un jeune enfant ou encore négliger cet encadrement, motivé par le désir de devenir un meilleur parent que celui que l'on a connu, les antécédents familiaux constituant aussi des agents de

---

<sup>10</sup> Richard Cloutier, op. cit., p. 20.

socialisation. Voilà pourquoi la famille constitue le principal agent de socialisation : son influence plus que présente pendant l'enfance perdure encore dans l'adolescence. Dans la famille s'établissent les premières relations interpersonnelles et c'est là que se fait l'apprentissage des habiletés sociales comme la manière de s'exprimer, d'entrer en contact avec les autres, d'être bien en leur compagnie ou de chercher à s'isoler ; c'est là que se fait l'apprentissage du donner et du recevoir, du gagner et du perdre.

Un autre agent de socialisation important demeure la collectivité des adolescents. Le groupe de pairs représente un milieu favorable pour expérimenter les rôles, pour se faire voir sous une autre image que celle qu'on présente à ses parents et en vérifier l'effet. Selon Bronfenbrenner (1979 ; cité dans Claes, 1995):

L'adolescence constitue une importante période de transition dans la vie sociale, puisqu'elle entraîne une modification très significative des rapports que l'individu entretient avec les contextes sociaux. Cette période est plus particulièrement marquée par l'appropriation progressive d'une vie sociale et affective en dehors de la zone d'influence parentale et par l'émergence d'un engagement intense dans les relations avec les pairs[...]<sup>11</sup>

La socialisation s'inscrit comme un processus impliquant l'individu et son milieu. À l'adolescence, le jeune doit dépasser le cadre familial et se construire une vie sociale autonome. Ainsi, les caractéristiques personnelles — les forces de la personnalité, les capacités mentales et l'apparence physique — interagissent avec les caractéristiques du milieu social — le style d'autorité parentale, le niveau socio-économique de la famille, la culture. Cependant, pour assurer le processus de socialisation chez l'adolescent, les diverses sphères sociales dans lesquelles ce dernier évolue. c'est-à-dire la famille, l'école et l'univers des amis, doivent faire front commun<sup>12</sup>. Ce qui interpelle toutes les sphères de vie du jeune mais aussi la synergie entre les différents milieux. Et le processus de socialisation est intimement lié au processus d'intégration sociale.

---

<sup>11</sup> Michel Claes, Réseau social, ajustement personnel et santé mentale chez les adolescents, Université de Montréal, 1995, p. 4.

<sup>12</sup> Loc. cit.

Aujourd'hui, les moyens électroniques se retrouvent à la grandeur de la planète, contribuant de cette façon à sa dénomination de village global, les frontières n'existant plus. La mutation technologique à laquelle nous assistons rejoint d'emblée le jeune, à preuve la place importante qu'occupent l'audio-visuel, l'Internet et les jeux vidéos.

Des chercheurs de l'Université Carnegie Mellon (1998)<sup>13</sup> se sont penchés sur l'impact de l'Internet sur la santé mentale des adolescents et ont identifié que l'Internet peut engendrer l'isolement et la dépression, en particulier chez les adolescents. Autre exemple, les mass média qui agissent sur l'individu de façon insidieuse, avec un rythme continu et qui font la promotion de nouveaux producteurs de sens. Rezsahazy nous propose une définition des producteurs de sens et précise leurs fonctions :

[...] les institutions et les personnes qui, par vocation et fonction principale, fournissent à la société et aux hommes leurs finalités ultimes. Leur rôle est de confier à l'existence sa signification, d'élaborer les pierres angulaires des systèmes de valeurs, de répondre aux grandes interrogations sur le bonheur, l'art de vivre, la mort, de proposer des projets qui permettent à la collectivité de diriger son destin<sup>14</sup>.

Selon Elder<sup>15</sup>, tout le concept de l'adolescence se trouve transformé en fonction de la décennie dans laquelle il s'inscrit. Cette nouvelle négociation avec soi et avec l'autre se joue dans un environnement de plus en plus vaste ; ce n'est pas tant à sa famille qu'il va se mesurer que dans la société plus large initiée par le monde de ses pairs. Le processus de socialisation ainsi réalisé facilitera l'intégration sociale du jeune.

### 1.3 L'intégration sociale

Cette acquisition d'identité ne se réalise pas sans bruit; une partie se fait bien en douceur mais l'autre partie s'accompagne d'un tiraillement entre les besoins intérieurs du jeune et

<sup>13</sup> Robert Kraut, The American psychological Association, sept. 1998, dans Michel Legault, « Ados accros d'Internet : gare à l'isolement », L'Actualité, 15 octobre 1998, p. 76.

<sup>14</sup> Rudolf Rezsahazy, « Introduction historique à l'étude des valeurs » dans L'univers des belges : valeurs anciennes et valeurs nouvelles dans les années '80, 1984, p. 9.

<sup>15</sup> Richard Cloutier, op. cit., p. 20.

les exigences venant du milieu extérieur. Ce processus fait appel à l'intégration du jeune dans la société. Intégration au sens d'une vision qu'entretient l'individu sur la société, sur les autres et lui-même. Dans sa quête d'identité, l'adolescent se pose des questions sur lui-même et sur la société qui l'entoure et progressivement développe sa vision de cette société. Le concept d'intégration sociale apparaît constituer l'enjeu de ce processus.

Les lectures parcourues révèlent la face sociale de l'être humain, cet être social<sup>16</sup> a besoin des autres êtres humains pour se construire : vivre, grandir, se développer et s'épanouir. En effet, l'être humain se développe par l'interaction entre lui-même et son milieu à l'intérieur de réseaux sociaux dont font partie le milieu familial et le milieu social. Le réseau social comprend donc l'ensemble des milieux par lesquels transigent les individus et la solitude n'est « indépendante ni de l'état du réseau de relations dans lequel nous sommes enchâssés, ni de la manière dont ces relations nous ressource<sup>17</sup>. »

L'adolescent peut évoluer au sein de quatre sous-réseaux : la famille nucléaire, la famille élargie, les pairs et finalement les adultes non-apparentés<sup>18</sup>. À l'étape de l'adolescence, identifiée comme une phase de rupture, le jeune voit sans doute se modifier ses réseaux. Garbarino et ses collaborateurs (1982), Galbo (1983)<sup>19</sup> ont mené des travaux visant à développer des instruments permettant de cerner les différentes facettes du réseau social des adolescents. Au terme de leur étude, les chercheurs constatent que, contrairement à la croyance populaire, ce sont les parents et la fratrie qui viennent en premier lieu et par la suite les groupes de pairs. Les parents, la fratrie et les amis intimes constituent le réseau primaire du jeune. Lempers et Clark-Lempers (1991)<sup>20</sup>, en identifiant les diverses fonctions comblées par les personnes significatives du réseau social des adolescents, constatent que les parents et les amis assument des fonctions différentes en terme de

---

<sup>16</sup> Claire Fortier, Les individus au cœur du social, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1997, p. 117.

<sup>17</sup> Didier Le Gall, « Pour une approche du fait de la solitude : la sociabilité chez les jeunes », Revue internationale d'action communautaire, 29/69, printemps '93, p. 101.

<sup>18</sup> Michel Claes, op. cit., p. 7.

<sup>19</sup> Loc. cit.

<sup>20</sup> Loc. cit.

support et de proximité. Les chercheurs s'appuient sur le concept de personne significative défini selon les trois critères proposés par Blyth, (1982)<sup>21</sup> : l'attachement réciproque, l'identification à cette personne et son influence sur la socialisation du jeune.

Le réseau social constitue le cadre dans lequel se jouent les rapports sociaux : ceux que l'individu initie et ceux qu'il perçoit autour de lui, lesquels s'établissent sous l'influence de tout le contexte social. Le Gall affirme que s'intéresser à la solitude, «c'est s'interroger sur la nature et l'évolution du rapport social dans une société donnée<sup>22</sup>.» Conduisant une étude auprès de jeunes âgés entre 16 et 25 ans, le chercheur aborde la question de la solitude sous l'angle de la tendance à la « fonctionnalisation du champ relationnel<sup>23</sup> ». Pour ce faire, il distingue, entre deux concepts de base, « la socialité primaire et la socialité secondaire tous les deux considérés comme les grands registres de l'existence sociale <sup>24</sup> ». Le Gall emprunte à Caillé (1980) la définition de chacun de ces concepts identifiés dans les termes de premier et de second registre.

Du premier registre ressortissent la famille simple et élargie, la communauté locale, le groupe de résidence, les relations interpersonnelles, l'ensemble des relations, en un mot, qu'il est permis de qualifier de « concrètes », en ce sens qu'elles forment l'ossature d'une quotidienneté à la fois particulariste et affective. Au second registre s'articulent l'ensemble des pratiques qui tendent à soumettre le sujet individuel ou les collectivités primaires à un code universaliste et affectivement neutre au code sociétal [...]<sup>25</sup>.

Selon Nicole Delruelle-Vosswinkel<sup>26</sup> les rapports sociaux caractérisent la vie sociale, ils proviennent à la fois de l'action des hommes et constituent la source des actions des hommes. Les groupes, les institutions, les organisations engendrent le plus souvent les rapports sociaux, leur confèrent leur signification, leur intensité et leurs implications. L'évolution du rapport social dans nos sociétés modernes conduit à expérimenter des

---

<sup>21</sup> Loc. cit.

<sup>22</sup> Didier Le Gall, op. cit., p. 95.

<sup>23</sup> Loc. cit.

<sup>24</sup> Ibid., p. 96.

<sup>25</sup> Loc. cit.

<sup>26</sup> Nicole Delruelle-Vosswinkel, Introduction à la sociologie générale, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1987, p.95.

formes de solitude et «une logique où l'individuel prime sur le communautaire domine aujourd'hui l'ensemble des rapports sociaux<sup>27</sup>».

Il y a rapport social, nous dit Dupréel<sup>28</sup>, lorsque l'existence ou l'activité d'un individu ou groupe influence les agirs ou les états psychologiques de l'autre individu ou de l'autre groupe. Ce dernier met en évidence les phénomènes d'influence et de force sociale dont les rapports sociaux sont porteurs<sup>29</sup>. Dans la vie, tous les rapports comportent une part de psychologique et une part de social. La part de psychologique puisque ces rapports impliquent un aspect subjectif, l'action du mental ; et la part du social, parce qu'ils s'inscrivent dans un cadre social qui englobe le rapport social en cours. Henri Janne<sup>30</sup>, qualifie ces rapports de social ou de psychologique selon la prépondérance accordée à l'un ou l'autre des aspects les caractérisant. Les aspects sociaux s'avèrent de première importance dans le rapport social, parce que directement liés au cadre social dans lequel se joue ce rapport et parce que ceux-ci pèsent véritablement sur les actes, indépendamment des intentions des individus. Dans le rapport psychologique, le cadre social reste secondaire, c'est l'aspect mental qui domine.

L'idéologie de la normalisation définit l'intégration sociale à partir de trois éléments « Vivre dans un milieu de vie le plus naturel possible, favoriser les interactions avec le maximum de personnes et favoriser la participation aux activités habituelles de la société (travail, études, loisirs, consommation, décisions) ». <sup>31</sup>

Au sens de Dubet (1994)<sup>32</sup>, l'intégration sociale comporte quatre éléments: l'identité intégratrice, le rapport « eux et nous », les valeurs et les conduites de crise.

<sup>27</sup> Geneviève Beaud, "Isolement et solitude: aspects de la modernité", *La revue des affaires sociales*, 41, 2, avril-juin 1987, p. 139

<sup>28</sup> Nicole Delruelle-Vosswinkel, op. cit., p. 96.

<sup>29</sup> Loc. cit.

<sup>30</sup> Ibid., p. 87.

<sup>31</sup> Mario Bolduc et Claire Chamberland, « L'intégration sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle », *Santé et Société*, vol. 10, no. 3, été 1988, p. 16.

<sup>32</sup> François Dubet, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Éditions du Seuil, 1994, p.112-118.

L'identité intégratrice fait appel tant à la manière dont les individus ont intériorisé les valeurs institutionnalisées à travers des rôles qu'à la façon dont l'individu se définit et se fait connaître aux autres. L'identité intégratrice s'élabore au cours du processus de socialisation primaire dans la première enfance alors que pour l'individu, l'identité se confond à sa nature par l'intégration des notions de langue, de nation, de sexe, de religion et de classe sociale.

Le rapport « eux et nous » se constitue au cours de l'adolescence, période de transition pendant laquelle l'enfant devient progressivement un adulte et acquiert un nouveau statut, une nouvelle personnalité. Les rites naguère attachés à cette transition et ceux encore présents réactivent les identités intégratrices propres à ce passage. Cette opposition selon Hoggart<sup>33</sup> met en évidence la nature des relations sociales associées à l'identité intégratrice : affirmation constante de sa différence et de sa distance à l'autre. L'adolescent doit à travers ce processus établir des relations significatives avec des adultes significatifs. Une étude réalisée en Abitibi-Témiscamingue (1997) par le Conseil régional de développement (CRDAT)<sup>34</sup> soulève la question de l'intégration sociale des jeunes par la mise en relation du rapport des jeunes à leur communauté et de l'engagement de celle-ci envers eux. Deux pôles sont mis en évidence par les conclusions dégagées dans cette étude : d'une part, que les jeunes qui parviennent à réussir leur insertion dans le monde adulte le doivent en partie à des adultes significatifs capables de favoriser et de faciliter cette recherche d'intégration et de reconnaissance sociale et d'autre part, que les jeunes qui n'arrivaient pas à réussir cette intégration manquaient de ces réseaux d'entraide spontanés.

Pour ceux-là, l'absence de rapports soutenus avec des personnes de générations différentes serait à l'origine des microsociétés que les jeunes ont tendance à former entre

---

<sup>33</sup> Cité dans Dubet, op. cit., 114.

<sup>34</sup> Pierre Noreau, Suzanne Dugré et autres, L'insertion sociale des jeunes en Abitibi-Témiscamingue, CRDAT, mars 1999, p. 128-133.

eux, qui peuvent parfois devenir, sur une longue période, des ghettos marginalisés susceptibles d'engendrer toutes les frustrations, voire tous les décrochages<sup>35</sup>.

Les valeurs, troisième élément de l'intégration, se définissent à partir de la culture. Les individus se représentent la société dans laquelle ils vivent et intègrent ses valeurs. Lorsque celles-ci sont menacées, c'est l'identité de l'individu qui est mise en péril. « La culture est à la fois le support de l'identité et une morale, au sens le plus banal, voire conservateur du terme<sup>36</sup> », la religion par sa valeur sacrée et l'école par ses valeurs d'égalité en constituent des exemples.

L'évolution de la société québécoise des quarante dernières années a amené un bouleversement des valeurs traditionnelles, des croyances, des façons de vivre et des façons de faire. Cet éclatement des valeurs sûres a modifié à tout jamais le visage de notre société, ce que les derniers vingt ans nous projettent encore plus visiblement. Selon Thériault (1994) « la société québécoise vit elle-même un « éclatement identitaire » depuis le début des années 1980, les Québécois éprouvent de la difficulté à se rassembler autour d'un projet commun »<sup>37</sup>. Ce climat socio-politique caractérisé par l'ambivalence et l'incertitude influence aussi les jeunes dans ce qu'ils sont et dans leur devenir.

Les conduites de crise constituent le quatrième et dernier élément de cette logique. La sociologie classique les définit comme la « face pathologique » de l'intégration. Cette perspective se rattache aux notions d'anomie et de désorganisation sociale. À cela, Dubet associe la réaction des acteurs, par exemple, les gangs peuvent aussi être vus comme une tentative de recréer des liens, un lieu d'appartenance. Par ailleurs, les relations hostiles entre groupes permettent de cimenter les individus entre eux.

---

<sup>35</sup> Ibid., p. 16.

<sup>36</sup> François Dubet, op. cit., p. 114.

<sup>37</sup> Francine Gratton, op. cit., p. 298.

## **2. LA SOLITUDE ET L'ADOLESCENCE**

Quel type de solitude concerne davantage les jeunes ? Pour mieux la cerner, nous verrons les différentes définitions données à la solitude, son impact chez l'individu qui en est affecté et l'ampleur de ce phénomène.

### **2.1 Les définitions**

Une définition tirée du petit Robert traduit la solitude comme la « situation d'une personne qui est seule, de façon momentanée ou durable »; cette définition rejoint le concept de l'isolement.

Un deuxième niveau de sens désigne la « situation d'une personne qui vit habituellement seule, qui a peu de contacts avec autrui », cette signification réfère davantage à un état de vie. Enfin, un troisième niveau de sens présente la solitude comme « un état d'abandon, de séparation, en face des consciences humaines ou de la société dans lequel se sent l'être humain », ce qui réfère aussi à l'isolement. Deux axes sont ici mis en évidence : le sentiment de solitude, qui ne signifie pas une absence de relations mais plutôt un état passager de manque affectif, et la solitude concrète qui se définit comme un manque affectif de relations.

Outre cette première source, les écrits consultés proposent des définitions de la solitude qui varient selon l'approche. Les auteurs identifiés au modèle psychodynamique,

Zilboorg (1938)<sup>38</sup>, Sullivan (1953)<sup>39</sup> et Froom-Reichmann (1959)<sup>40</sup> rattachent l'expérience de la solitude aux influences de l'enfance. Zilboorg distingue deux aspects de la solitude. Le premier réside dans le fait « d'être seul », cet état se caractérise par un état d'esprit normal et transitoire résultant de l'absence de quelqu'un de spécifique. Le second se rapporte au fait « d'être isolé », cet état se définit comme une expérience accablante et persistante. La définition de la solitude proposée par l'approche interactionniste, Weiss (1987, 1982, 1973) cité dans Dumont (1988), dans Peplau et Perlman (1982)<sup>41</sup> porte principalement sur deux états affectifs. Ces deux formes de solitude possèdent des origines différentes et appellent des réponses affectives différentes. L'auteur nomme l'une la solitude de l'isolement émotionnel, celle-ci réfère aux caractéristiques de la personnalité et l'autre la solitude de l'isolement social, qui se rapporte aux causes externes ou situationnelles. D'abord, l'isolement émotionnel se décrit comme l'absence de liens affectifs avec des proches ; la personne isolée « émotivement » ressentirait quelque chose d'apparenté à l'anxiété de séparation chez l'enfant et lorsque présent, ce sentiment se traduit par de l'anxiété, de l'agitation et un sentiment de vide. D'autre part, la solitude de l'isolement social se comprend comme l'absence d'engagement ou d'implication dans un réseau social familial (famille, ami-e-s) ou plus largement dans la communauté (groupements, associations). Ainsi, la personne isolée socialement expérimente l'ennui et se sent marginale socialement « [...] les sujets solitaires se perçoivent non seulement négativement, mais ils s'attendent aussi à ce que les autres les évaluent ainsi »<sup>42</sup>.

---

<sup>38</sup> Letitia Anne Peplau et Daniel Perlman, Loneliness a sourcebook of current theory, research and therapy, New York, John Wiley & Sons, 1982, p. 124, p. 124.

<sup>39</sup> Loc. cit.

<sup>40</sup> Loc. cit.

<sup>41</sup> Loc. cit. et dans Michelle Dumont, Isolement et santé mentale (Suffit-il de quitter son île ?), Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, 1988, p. 5.

<sup>42</sup> Réal Ouellet et Purushottam Joshi, op.cit., p. 45.

## 2.2 L'impact du phénomène

L'impact de ce phénomène sur l'individu se rattache au fait que la solitude vécue constitue un état choisi ou un état subi. Lorsque cette seconde forme prédomine, elle entraîne des difficultés dont l'importance varie selon l'intensité et la durée de la solitude. Pour Fromm-Reichmann, l'expérience d'une solitude non désirée est déplaisante et destructrice : [...] is an « excruciatingly unpleasant and driving experience » « the kind of loneliness I am discussing is nonconstructive... [and it] leads ultimately to the development of psychotic states<sup>43</sup>. »

Les recherches effectuées jusqu'à maintenant montrent que des difficultés importantes peuvent être associées à la solitude (Gerstein, Bates et Reindl, 1987)<sup>44</sup> et parmi celles-ci l'alcoolisme (Nerviano et Gross, 1976) ; Whitehorn, 1961), le suicide (Diamant et Windholz, 1981 ; Jacobs, 1971 ; Wenz, 1977), la dépression (Leiderman, 1969 ; Louks, 1974 ; Ortega, 1969). En 1987, paraissait le rapport<sup>45</sup> du groupe national d'étude sur le suicide au Canada qui met en évidence trois groupes de causes reliées au suicide; des causes physiques, des causes sociales et des causes psychologiques. L'étude identifie certaines causes sociales au nombre des facteurs suicidogènes et parmi elles, la solitude et l'isolement social.

Voici les données pour notre région au regard de certains de ces problèmes. Lors de l'enquête sociale et de santé de 1992-1993<sup>46</sup>, il est démontré que les jeunes de 15 à 24 ans ont un niveau élevé de détresse psychologique et que cette tendance se retrouve plus fréquemment chez les femmes (34.6 %) que chez les hommes (26.5 %). Ce dernier relevé

<sup>43</sup> Letitia Anne Peplau et Daniel Perlman, op. cit., p. 124.

<sup>44</sup> Isabelle Bérubé et Purushottam Joshi, « La solitude et le concept de soi chez les jeunes et les stratégies adaptatives utilisées » *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 1998, no. 37, p. 63.

<sup>45</sup> Monique Morval, « Le suicide chez les jeunes », *Intervention*, no. 80, juin 1988, p. 51.

<sup>46</sup> Sylvie Bellot, *Enquête sociale et de santé 1992-1993, Faits saillants pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue*, p. 48-49.

permet de constater une détérioration de la situation en région par rapport à 1987 alors que chez les 15-24 ans le niveau de détresse psychologique était de 21.4 %.

Au niveau des comportements suicidaires<sup>47</sup> chez les 15-24 ans pour la période 1994-1996, l'Abitibi-Témiscamingue enregistre un taux de 47,4% comparativement à 23,8% pour tout le territoire québécois. Ce taux est plus élevé chez les hommes (72,3%) de ce même groupe d'âge et s'établit à 20,8% chez les femmes.

### 2.3 L'ampleur du phénomène

Les sociologues abordent la solitude comme un aspect de la vie qui touche une portion importante de la population<sup>48</sup>. Notre intérêt face à la solitude se porte sur le groupe d'âge des adolescents. Un sentiment d'extrême solitude peut accompagner cette étape de vie. Plusieurs auteurs, Buhler, 1969 ; Gaev, 1976; Ostrov & Offer, 1978; Robert, 1974; Rubenstein & Shaver, 1982, chapitre 13; Weiss, 1973 ; Wood & Hannell, 1977 cités par Brennan (1982)<sup>49</sup>, affirment que l'adolescence constitue une période où la solitude est largement répandue et particulièrement intense. À ce sujet, Moore et Schultz (1983)<sup>50</sup> ciblent les jeunes adultes comme l'un des groupes les plus susceptibles de vivre la solitude.

---

<sup>47</sup> Nicole Berthiaume, Caractéristiques de la population et de la clientèle visée dans le plan d'organisation des services jeunesse, (document de travail), RRSSSA-T, 1999.06.02, p. 8 (La base de calcul des données est sur 100 000 habitants).

<sup>48</sup> Johanne Gauthier, « Les mères solitaires bénéficiaires du programme d'aide sociale : une figure type de la solitude contemporaine », Revue internationale d'action communautaire, 29/69, 1993, p.88.

<sup>49</sup> Tim Brennan, « Loneliness at adolescence. » in A sourcebook of current theory, research and therapy Letitia Anne Peplau et Daniel Perlman (dir.). chapitre 17, New York, John Wiley & Sons, p. 269. D. Russel (1987) dans J. Gauthier, « La solitude contemporaine » dans Traité des problèmes sociaux, I.Q.R.C., 1994, p. 782.

<sup>50</sup> Isabelle Bérubé, Purushottam Joshi, op. cit., p. 63.

Une étude américaine de Brennan et Auslander (1979 : citée dans Brennan, 1982)<sup>51</sup> effectuée auprès de plus de 9000 pré-adolescents et adolescents âgés entre 10 et 18 ans révèle que 10 à 15% des jeunes se disent « sévèrement seuls » alors que 54% disent « se sentir souvent seuls ».

De même dans une autre étude menée par Ostrov et Offer (1978 : citée dans Brennan, 1982)<sup>52</sup>, une mesure de la solitude a été prise auprès de 5000 jeunes dont l'âge se situait entre 12 et 18 ans. Les résultats indiquent que ces jeunes affirment se sentir très seul (« I am so very lonely ») dans une bonne proportion : c'est le cas de 22 % des garçons et 20% des filles âgés entre 12 et 16 ans et cette proportion passe à 14 % des garçons et 12.3 % des filles chez les 16 à 20 ans.

MCours.com

---

<sup>51</sup> Michelle Dumont, op. cit., p.11.

<sup>52</sup> Loc. cit.